



Prévention des Troubles Musculosquelettiques TMS - Opérateurs

Ref. **TMS S O-2** Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures



Pré-requis:

Aptitude physique au port des charges



Personnes concernées :

Ensemble du personnel affecté à des travaux de manutention manuelle, effectuant des gestes répétitifs et/ou adoptant des postures contraignantes



Objectifs:

- Prévenir les risques d'Accidents du Travail ou de Maladies Professionnelles liés aux manutentions manuelles, aux gestes répétitifs et aux postures contraignantes
- Comprendre et adopter les bonnes pratiques posturales



Programme:

Phase de préparation (0,5 jour)

La phase de préparation permet au formateur de visiter les postes de travail et procéder à des prises de photos, de vidéos, en fonction des activités pédagogiques retenues.

La préparation permet d'adapter la formation au contexte de l'entreprise et au travail réel des participants.

En option, nous pouvons réaliser des prises de vue à l'aide d'un outil de modélisation virtuel 3D.

PROGRAMME (1j):

Pré-positionnement des participants : Mises en situations de travail et auto-confrontation

Facteurs de risque responsables de « Troubles Musculo-Squelettiques »

A partir des situations de travail des opérateurs : repérage des principaux facteurs de risques professionnels « TMS » (identification réalisée conjointement par le formateur et les stagiaires) – Utilisation possible des séquences vidéos réalisées lors de la préparation

Partage et exercices en salle et/ou sur les postes de travail

Echauffements avant efforts et étirements en milieu professionnel

Recherche de pistes d'amélioration au poste



Démarche pédagogique :

Démarche participative et active

Visite et étude des situations de travail sur les postes de travail et avec les stagiaires

Exercices pratiques et mises en situations des stagiaires en salle et sur les postes de travail même (avec des charges, des matériels et des outils utilisés au poste de travail)

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation finale et délivrance d'une attestation de formation